

LE JOURNAL LOCAL
 Qui ne peut s'y abonner au prix de \$2. par année ?
VOYEZ NOS PRIMES
 Leur variété, leur valeur et leur beauté vous étonneront.
 52 ANS D'EXISTENCE
 Le "Quotidien" est le seul organe de la Rive Sud. Servez-vous en.

LE QUOTIDIEN

IMPRIMERIE MODERNE
 Plus de 30 employés experts au service du public.
DEMANDEZ NOS PRIX
 Travail pour travail, ils défilent toute compétition
EXCELLENTE HABITUDE
 Appelez 1000 ou 1001 et confiez-nous travaux ou nouvelles.

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, SAMEDI, LE 23 JANVIER 1932

VOL. LIII, No. 17

AU FIL DE L'HEURE

La Rive Sud, à cette assemblée

En quatrième page de la présente édition, nos lecteurs remarqueront une annonce sur laquelle nous tenons à attirer leur attention. C'est une pressante invitation à tous les hommes d'affaires d'assister, lundi soir prochain, à l'importante assemblée de la Chambre de Commerce qui sera tenue dans la salle du Recorder, à l'Hôtel de Ville de Québec.

Cette assemblée aura lieu à huit heures. On y discutera l'importante question de la taxe sur le chiffre d'affaires (turn-over tax) que le gouvernement fédéral projette de substituer à la taxe de vente présente en vigueur.

Déjà il nous a été donné, à diverses reprises, de traiter de cette question de taxe (turn over) dans nos colonnes, et l'on sait qu'après étude de la même question, la Chambre de Commerce du district de Lévis, à son souper aux huitres de lundi soir dernier, a passé une résolution à ce sujet.

Etudiée en détail par les directeurs de notre Chambre de Commerce, mais forcément traitée brièvement au souper-causette de lundi soir dernier, cette fameuse question échappe peut-être à l'attention d'une bonne partie de notre population et même de nos hommes d'affaires. On ne soupçonne pas toute la portée de cette taxe "éléphantine", et le petit consommateur ignore peut-être que la victime, la "bête noire" dans toute cette affaire, ce sera lui.

Un exemple illustrera mieux le sujet. L'an dernier, ce même projet avait été ruminé par le gouvernement canadien, et la Chambre de Commerce de Québec avait fait alors le calcul suivant :

Si une taxe (turn-over) de 1% était imposée sur toutes les transactions faites au Canada pendant un an, elle rapporterait au gouvernement fédéral la jolie somme de 326 millions de dollars. Répartie parmi une population de 9 millions, cette taxe représenterait une somme d'environ \$40. par tête. Par conséquent, un père de famille ayant 3 enfants, aurait à prendre annuellement une somme de \$200., à même son salaire, pour payer la nouvelle taxe et contribuer au "moyen" revenu de 326 millions pour le gouvernement fédéral. Et si la taxe allait être de 2% au lieu de 1%..... ?

Vaut-il mieux se renseigner sur ce nouveau genre de taxe ? Qu'on se rende, lundi soir, à l'assemblée de la Chambre de Commerce de Québec et la lumière s'y fera à profusion. On comprendra parfaitement, dès lors, l'importance et toute l'importance de cette question qui intéresse tout le monde, puisqu'elle n'épargnera personne. On percevra mieux, dans un temps où l'argent et le travail sont si rares, l'urgence qu'il y a pour tous les Canadiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, de s'unir et de faire bloc pour forcer le gouvernement fédéral à changer son fusil d'épaule.

La Chambre de Commerce de Lévis, bien qu'elle ait été l'une des premières à s'opposer à la taxe (turn-over), se doit de se faire représenter à l'assemblée de lundi soir, qui sera tenue à Québec. Une telle représentation ne nuira certes pas à notre cause. Elle ne fera, au contraire, que nous aider, tout en aidant également nos voisins de Québec.

Nul doute, par conséquent, que la Rive Sud sera largement représentée, lundi soir, à l'importante assemblée de marchands, industriels, hommes d'affaires et simples citoyens qui sera tenue à Québec.

C. E. G.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL, A LEVIS

A l'unanimité, le Conseil de Ville de Lévis a autorisé le paiement du nouveau chasse-glace construit par la Northern Logging et adopté une résolution de remerciements pour l'octroi fédéral de \$40,000. à cet effet.

C'était le but de la séance spéciale d'hier soir, séance qui eut lieu à 9 heures et ne dura qu'une vingtaine de minutes.

En rappelant le but de l'assemblée, M. le maire Leblond annonça la remise par Ottawa du chèque de \$40,000., chèque reçu par le trésorier de la Cité par l'entremise du comptable en chef du département des Travaux Publics, en paiement de la contribution au coût de la construction d'un quai-annexe, appelé chasse-glace, pour faciliter l'acostage des nouveaux bateaux d'hiver.

Ce chèque a été placé à la Banque Can. Nationale, à Lévis, au crédit de la Ville, et le maire ajoute que, de la volonté même du gouvernement, il doit servir immédiatement à sa fin et non pas être placé de façon à rapporter des intérêts.

A ce sujet, le maire lit une lettre de M. Zachée Langlais, ingénieur, qui dit, à la date du 20 courant :

"J'ai rencontré aujourd'hui M. A. Gagné, ingénieur de Northern Logging & Contracting Co. & Cyprien Gagnon, et celui-ci a pris l'engagement de terminer les travaux, à mon entière satisfaction, le printemps prochain.

"Vu qu'il ne reste pas grand-chose à faire, je puis vous autoriser à payer le montant qui revient dû aux entrepreneurs d'après leur contrat."

M. L.-S. Durand demande au maire quels sont les travaux qui restent à faire et quel était le montant du contrat.

A la première question, le maire répond qu'il n'est pas ingénieur, qu'il ignore ce qu'il reste à faire et qu'il s'en tient tant à la responsabilité qu'à la parole de l'ingénieur lorsqu'il dit : "il ne reste pas grand-chose à faire. Quant au contrat, il était de \$37,400 et les autres s'élèvent à 100 et quelques dollars.

"Et les travaux ne sont pas finis", ajoute M. Durand.

"Qu'est-ce que ça fait, dit le maire, la ville n'a rien à payer là-dedans."

M. L.-B. Pelletier rappelle le nouveau contrat de la Traverse et la clause qui dit que la ville devra fournir les quais nécessaires. La ville s'est vue dans l'obligation de construire un chasse-glace pour satisfaire à cette clause. "Le gouvernement, dit-il, nous en fait le cadeau et ça lui coûte \$40,000. Je ne vois pas qu'on puisse avoir à discuter là-dessus. Si le gouvernement a été assez libéral pour nous donner l'argent, prenons-le et soyons-en contents."

M. J.-T. Laroche parle dans le même sens et M. Brochu dit que les travaux qu'il reste à faire c'est la pose de fer en bas du niveau de l'eau.

En terminant la discussion, le maire dit qu'il s'attend à obtenir d'autre chose pour la ville. "J'avais intéressé des industries sérieuses à venir s'établir à Lévis, dit-il, mais j'ai raté mon coup quand on a vu ces grandes et vieilles bâtisses de la Lauzon Engineering. La démolition a été obtenue et son vaste terrain, si un jour on voit s'élever une industrie, serez-vous contents ?"

M. Henri Brochu ajoute à cela qu'il a aussi un prospect sérieux pour l'établissement d'une industrie à cet endroit.

Revenant à ses moutons, le Conseil adopte une résolution autorisant le paiement complet à la Northern Logging & AL. au montant de \$38,101.49, de tous les travaux nécessaires pour la construction d'un quai-annexe à la partie est

En Espagne

Madrid, Espagne, 23. — La révolte semble finie à Barcelone et le gouvernement espagnol dirige maintenant son attention sur l'Andalousie, la Galicie et Madrid, où la propagande extrémiste était en pleine activité hier soir. La rébellion a aussi éclaté à Malaga et la ville a été patrouillée par la garde civile et les troupes régulières. Des précautions sont prises pour empêcher un mouvement général des extrémistes, lundi.

UN NOUVEAU PLAN

Moscou, 23. — Les premières instructions ont été données hier pour l'exécution d'un deuxième plan quinquennal, par lequel les représentants de la Russie soviétique promettent d'élever les conditions de vie de l'ouvrier russe à un nouveau niveau. La réalisation de cette tâche reposait sur la reconstruction technique de l'industrie, du transport et de l'agriculture.

Nouveau service

Le comte de Bessborough et les lieutenants-gouverneurs de chacune des provinces du Canada inaugureront, lundi midi, un nouveau service téléphonique direct de l'Atlantique au Pacifique. La Cie du Téléphone Bell possédera dès lors un service unissant directement les neuf provinces, sans aucun intermédiaire entre les Maritimes et les provinces de l'Ouest.

Mort de madame Jos. Therrien

Hier après-midi, à St-Romuald, est décédée Mme Jos. Therrien, âgée de 58 ans. Son époux et quelques enfants lui survivent.

Les funérailles auront lieu à 9 heures, lundi matin, en l'église de St-Romuald, suivies de l'inhumation au cimetière de la paroisse. Nos plus cordiales sympathies à la famille.

Ces funérailles à 9 heures

Nous avions le regret d'annoncer, hier, la mort d'une jeune fille de Lauzon, Mlle Alice Isabelle, fille de M. et Mme. Emile Isabelle, rue Caron.

Les funérailles auront lieu à 9 heures, lundi matin, à Lauzon. Nous réitérons nos sympathies à la famille.

Gare aux exploités !

Les autorités de l'École Apostolique mettent en garde le public contre certaines personnes qui sollicitent à domicile en faveur de l'Oeuvre des Vocations.

Seules les adlatrices munies d'un insigne font la collecte annuelle annoncée par MM. les curés en temps et lieu.

A l'Hôtel-Dieu

Hier après-midi, l'ambulance de la maison Laval-Ed. Fortier, de Lévis, a transporté à l'Hôtel-Dieu M. Jos. Roberge, restaurateur, de la rue St-Georges, pour y suivre un traitement.

du quai du C. N. R. ou chasse-glace, le tout suivant les plans et devis et spécifications préparés par M. Z. Langlais, ingénieur civil, et à la satisfaction du dit ingénieur.

Enfin, le Conseil, sur proposition de M. J.-T. Laroche, secondée par M. L.-B. Pelletier, adopte une résolution de remerciements au gouvernement du Canada, à l'hon. M. H.-A. Stewart, ministre des Travaux Publics, ainsi qu'à M. le Dr. Emile Fortin, M. P. et à M. le maire Jos. Leblond pour obtention du subside de \$40,000. comme contribution au coût du quai.

Discours de M. A. Bélanger sur le suffrage féminin

IL FUT PRONONCE MERCREDI, A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, PAR LE NOUVEAU DEPUTE DE LEVIS. — SON PREMIER DISCOURS EN CHAMBRE.

On sait que mercredi de cette semaine, à l'Assemblée Législative, le nouveau député de Lévis, M. Arthur Bélanger, C. R., a prononcé son premier discours en Chambre.

C'est à l'occasion du retour annuel du bill relatif au suffrage féminin que notre représentant à la Législature a aussi débüté et, sur la demande que nous lui en avions faite, M. Bélanger a bien voulu nous donner le texte même de son discours, dont nous réservons la publication pour aujourd'hui. Nous savons, en effet, que tous nos lecteurs et lectrices le liront avec intérêt.

Après avoir dit dans son préambule avec quelle attention il avait écouté les paroles bienveillantes du député de Mercier, parrain du bill; après s'être demandé s'il était dans l'intérêt des femmes d'obtenir le droit du suffrage féminin, le député de Lévis rappela dans quelles circonstances le gouvernement conservateur, en 1917, accorda le droit de vote aux femmes et quel insuccès il en retira. Abordant alors son sujet, M. Bélanger dit :



M. ARTHUR BELANGER, C. R., député de Lévis à la Législature de Québec.

En 1917, sur 65 comtés dans la province de Québec, aux élections générales, le gouvernement n'a conservé que trois députés. En 1921, les femmes ont été également appelées à voter et cette fois le gouvernement n'a pas conservé un seul siège dans la province de Québec.

Le vote de 1921 démontre assez clairement, je crois, que le droit de vote pour les femmes n'avait pas reçu l'approbation des hommes, ni des femmes elles-mêmes. En 1917 et en 1921, les femmes votèrent avec leur mari, les filles avec leur père et, en cela, il faut les en féliciter. Par leur vote, les femmes votèrent contre le gouvernement qui leur avait donné ce droit de vote.

On nous répondra peut-être que, dans les autres provinces, les femmes approuvèrent le gouvernement du temps. La réponse est facile. Il s'agit aujourd'hui de donner le droit de vote dans la Province de Québec et non dans les autres provinces, et même, pour connaître le sentiment véritable des autres provinces, il ne faudra pas étouffer la voix des véritables voteurs comme on l'a fait en 1917.

Si les femmes de la Province de Québec ont aussi voté en bloc, en 1917 et 1921, contre le gouvernement qui leur avait donné le droit de vote, leur conduite ne démontre pas ingratitude de leur part, mais leur gros bon sens, leur intuition et leur intelligence ont été poussées tout naturellement à voter contre un gouvernement dont la politique mettait de côté les véritables intérêts du pays.

Je me rappellerai toujours une scène typique qui s'est déroulée, il y a une couple d'années, dans une des salles du Palais de Justice à Québec, où une centaine de ces dames réunies réclamaient certains amendements au Code Civil pour corriger, disaient-elles, certains articles qui, à leur dire, constituaient des injustices pour la femme.

L'auditoire se composait, il va sans dire, à peu près exclusivement de l'élément féminin. Cela ressemblait, comme le disait un loustic, à une page de musique. Il y avait des rondes, des blanches, des noires, des croches et même des quadruples croches.

Une division

Londres, 23. — Le cabinet nationaliste est divisé sur la question du tarif, moins de quatre mois après avoir été appelé à la direction du pays. Quatre ministres sont opposés aux conclusions du rapport qui recommande l'imposition d'un léger tarif, mais M. MacDonald a décidé que les opinions resteront libres sur ce sujet. Les adversaires de la mesure pourront la combattre tout en restant membres du cabinet.

CHEZ LES HINDOUS

Bombay, Inde, 23. — De nouvelles arrestations ont été faites hier dans les provinces hindoues. Depuis le début de la campagne de désobéissance civile et la mise en vigueur de lois pour la contrôler, 798 personnes ont été emprisonnées, dont plusieurs femmes. Les grands marchés de Bombay restent fermés en signe de protestation contre l'arrestation du mahatma Gandhi.

Municipalités

Les statistiques municipales pour l'année civile 1930, distribuées hier par le colonel G.-E. Marquis, statisticien de la province, établissent à 1430 le total des municipalités rurales et urbaines, dont 1010 de paroisse, 298 de village, 97 de ville et 25 de cité. La population de la province était de 3,089,911 âmes, dont 1,231,805 dans les campagnes et 1,858,106 dans les villes.

Le même Conseil sur les rangs, à Lauzon

MM. les échevins (Dr) J.-E. Bélanger, Hormisdas Couillard et J.-E. Paré ont respectivement reçu des délégations de contribuables, hier soir, et ont accepté de briguer de nouveau leurs suffrages.

M. Couillard a déposé son bulletin ce matin. Quant à son adversaire, M. Georges Leclerc, il n'a pas encore déposé le sien et l'on ne saurait dire s'il sera réellement candidat. Suivant toute probabilité, Lauzon n'aurait des élections que pour le siège No 1 du quartier No 3. Le cas échéant, la victoire de M. Couillard, à notre avis, ne fait aucun doute.

M. Paré, qui avait décidé de se retirer de la vie publique, s'est vu presque dans l'obligation de revenir sur sa décision, devant l'unanimité et la pressante invitation de ses électeurs.

En résumé, le même Conseil est sur les rangs. Seul M. l'échevin Emile Dorval se retire et sera remplacé par M. Jos. Dorval, entrepreneur.

La nomination aura lieu lundi, à 2 heures, et il est pratiquement certain que l'élection sera faite par acclamation, à moins que M. Leclerc ne persiste dans sa décision. Ce serait la seule note discordante, par rapport aux autres sièges.

Funérailles à Lévis

Ce matin, à 6 h. 45, a été chanté en l'église Notre-Dame, le service funèbre de Mlle Marie-Clara Larivière, dont nous annonçons le décès dans notre édition d'hier.

La défunte était âgée de 64 ans. Ses restes mortels ont été transportés à Trois-Pistoles pour l'inhumation.

Ce matin, également, à 9 heures, ont eu lieu en l'église Notre-Dame les funérailles de Mme Vve Stanislas Poliquin, née Marie Gagné, décédée le 20 courant, à l'âge de 72 ans.

Les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie pour y être inhumés.

Nous réitérons nos plus cordiales sympathies aux familles éplorées.

VERS LE PROGRES INTELLECTUEL

Un élan vers le progrès artistique et intellectuel se manifeste de plus en plus, à Lévis. Il y a trois ans, la Chorale Déziel a été fondée; elle a contribué, par l'exécution de programmes bien choisis, à développer le goût pour la belle musique. Récemment prenait naissance la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle; cette dernière, nous n'en doutons pas, va intéresser beaucoup de gens et faire aimer davantage les sciences, la nature au sein de laquelle nous vivons, et son Auteur.

Voici maintenant le tour des lettres. On vient d'organiser un concours littéraire pour la population de Lévis.

En quoi consiste ce concours ? Notons d'abord qu'il ne s'agit pas d'une dissertation historique. Ce genre de composition littéraire, pour revêtir un caractère d'originalité, suppose une documentation de première main, guère accessible à la plupart des concurrents, des méthodes auxquelles peu sont initiés. Sans cela, on s'expose à se faire servir des "tranches empruntées" à tel ou tel auteur.

Le conte ou la nouvelle ne présentent pas cet inconvénient et permettent à la personnalité de l'auteur de s'affirmer davantage, en donnant plus de liberté aux facultés littéraires : imagination, sensibilité, et aussi raison, car il faut éviter l'in vraisemblance et l'incohérence.

Le conte et la nouvelle sont de courts récits, des miniatures de roman, avec cette légère différence que la nouvelle est un conte "dont le sujet est présenté comme nouveau ou peu ancien, ou avec des détails inconnus jusqu'ici. Les modèles du genre sont les Lettres de mon Moulin, d'Alphonse Daudet, et les récits de Mérimée. Comme tout récit, ces compositions comportent trois éléments : un décor, des personnages, une action. Les sujets traités dans ces concours peuvent être tirés de notre histoire générale ou régionale, et enrichis par l'imagination; ils peuvent être aussi purement fictifs, pourvu qu'ils se développent dans leur décor de chez nous. Nos paysages sont assez beaux, assez variés; notre histoire assez riche d'épisodes dramatiques, nos moeurs assez originales, pour qu'on ne soit pas tenté de faire de la littérature exotique.

Nous espérons que de nombreux concurrents tenteront l'aventure. Faites trêve aux hésitations et à l'oeuvre ! Pour stimuler les énergies intellectuelles si souvent endormies chez nous, on promet de nombreux prix tentateurs.

(Communiqué)

Le euhre des Voyageurs

Le 13e euhre annuel des Voyageurs de Commerce de Lévis sera, cette année encore, sous le distingué patronage de l'honorable juge I.-N. Belleau et madame Belleau, de Lévis.

Nous rappelons que cette belle soirée de cartes aura lieu vendredi soir, le 12 février prochain, à 8 heures 30. Le prix d'admission sera de 50 sous.

Cette soirée promet un franc succès sous tous rapports.

Conseillers à St-Jean

MM. Joseph Cantin, du rang Beaulieu, Joseph Roberge et Philémon Roy ont été élus au Conseil municipal de St. Jean-Chrysostôme, en remplacement de MM. Edmond-I. Cantin, Joseph Carrier et Onésime Tardif.

MM. Joseph Cantin et Joseph Roberge ont été élus par acclamation. Il y eut élection pour le siège de M. Philémon Roy, mais il remporta la victoire par une majorité de quatre-vingt-dix voix.

Suite de la page 4

De Notre Edition Précédente

Tournoi de pool

Alignement

La situation des huit salles, à date, est la suivante, pour le nombre de parties gagnées et perdues, sans tenir compte des points:

Table with 2 columns: Name and Score. Includes Hawey, Gagné, Mathieu, Leroux, Lambert, Giguère, Frontenac, Lainé.

Défi pour le 31

Le club "Canadien", de St-Romuald lance un défi à tous les clubs de hockey de Québec et des environs pour jouer, dimanche, le 31 janvier.

S'adresser à Lionel Demers, Tél.: 131, St-Romuald.

A ces assises

M. le capitaine Alphonse Bernier, de Lauzon, revient aujourd'hui de Montréal, où il a assisté lundi et mardi dernier à la Fédération des Navigateurs.

M. Bernier a profité de l'occasion pour rendre visite à son beau-frère, M. Louis Morin, et à son neveu, M. Lucien Morin, tous deux de Montréal.

Du travail pour

les chômeurs

Les travaux de démolition des vieilles usines de la Lauzon Engineering avancent assez rapidement et occupent un bon nombre d'ouvriers. Les autres chômeurs auront bientôt leur tour, lorsque la ville commencera ses travaux d'aqueduc. Ceux-ci commenceront probablement lundi, dans les conditions déjà connues de nos lecteurs.

Les ouvriers réguliers de la ville exécutent en ce moment les travaux de menuiserie préliminaires et les chômeurs ne seront embauchés que pour les travaux d'aqueduc, au début de la semaine prochaine.

Soulagez le MAL de DOS

Advertisement for DODD'S KIDNEY PILLS with an image of the product box and text: 'Avec DODD'S KIDNEY PILLS... Pilules Dodd pour le Rein'.

Echos de cette soirée

Environ 300 personnes ont assisté, hier soir, à l'intéressante démonstration de magie donnée à la salle paroissiale de Lévis par le magicien de renom Antoni. Cette soirée, comme l'on sait, était au profit de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. M. le curé J.-E. Carrier présidait et plusieurs membres du clergé, professeurs du Collège, étaient présents de même que des religieux Maristes.

La soirée se termina vers 10 h. 30. Hier après-midi, un nombre aussi considérable d'écoliers, élèves du Couvent, du Collège et autres écoles, avaient assisté à une semblable démonstration donnée spécialement pour eux.

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont accordé ce premier appui financier, en assistant à cette double démonstration de magie. En temps et lieu elle saura en faire bénéficier à population de Lévis.

Mort de Mlle Marie-Clara Larrivée

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Marie-Clara Larrivée, fille de feu Firmin Larrivée, survenue au No. 6 rue Ste-Catherine, Lévis, où elle résidait.

La défunte était âgée de 64 ans. Son service funèbre sera chanté à 6 h. 45, demain matin (samedi) en l'église Notre-Dame, et les restes mortels seront ensuite expédiés à Trois-Pistoles pour y être inhumés.

M. L.-Ed. Fortier transporter la dépouille mortelle à la gare pour le train de 8 h. 45.

Heureuse gagnante

Hier après-midi, au cours de la réunion des dames de l'Ouvroir Ste-Anne, on a procédé au tirage d'une magnifique couverture en tricot de laine, offerte par madame (veuve) Alphonse Bernier, de Lévis.

M. l'abbé J.-E. Carrier, curé de Notre-Dame, procéda lui-même au tirage. Le numéro gagnant était en la possession de Mlle. Huart, fille de M. et madame L.-N. Huart, de la rue Fraser, à Lévis.

Nos félicitations à l'heureuse gagnante.

Jeune fille décédée

Nos plus cordiales sympathies à M. et Mme. Emile Isabelle, No. 9 rue Caron, Lauzon, dont la fille, Alice, est décédée ce matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était âgée de 14 ans.

Le fourgon de M. J.-P. Thibault a transporté les restes mortels à Lauzon, où les funérailles seront lieu lundi matin. L'heure est pas encore fixée.

Prompt soulagement à la douleur

Une quantité de choses ne peuvent causer un mal de tête ou une autre douleur, mais il n'y a qu'un remède qui puisse vous soulager! Précédemment, vous n'avez qu'à prendre un ou deux comprimés d'Aspirin. Vos souffrances cessent. Le soulagement vient immédiatement, sans égard pour tout ce qui peut avoir causé vos maux de tête.

Aspirin est inoffensif — ne peut pas déprimer le cœur. Ainsi il n'y a pas de raison pour attendre que le mal de tête s'en aille seul. Il est inutile d'endurer l'importune douleur que vous pouvez prendre d'Aspirin. C'est un bonheur pour les femmes qui souffrent de douleur de tête, de la migraine, pour les hommes qui doivent travailler en dehors de la vie embrouillée, de la fatigue ou la névralgie.

Ecrivez son prompt soulagement aux rhumes, névrite, rhumatisme lombago. Assurez-vous de la véritable marque Aspirin — pas de substitut. Tous les pharmaciens ont des comprimés Aspirin. (Fabriqués au Canada).

Les cultivateurs juifs

Il y a, nous dit le "Jewish Chronicle" 19,000,000 de Juifs dans le monde. Ils sont répartis un peu dans tous les pays. Un article qui fait actuellement le tour de la presse, dit que dans tous les pays les Juifs font de bons citoyens et fournissent d'excellents artistes, musiciens, écrivains et hommes d'état, mais il conviendrait d'ajouter à cette liste à peu près toutes les autres occupations auxquelles se livrent les hommes.

La stabilité de l'agriculture

L'agriculture, qui fournit directement de l'emploi aux deux tiers de la population mondiale, ne peut s'effondrer. C'est une entreprise internationale, dont l'intégrité est garantie par la nécessité où nous nous trouvons de pourvoir à notre pain quotidien. Elle est sujette à la fluctuation des prix, mais c'est, à la longue, la plus stable, la plus sûre et la plus permanente de toutes les occupations humaines. Elle se remet toujours." — Form and Ranch Review.

C'est très vrai, et c'est à ce point de vue que la Conférence-Exposition Mondiale du Grain de 1933 sera utile. Elle rassemblera à un même endroit des preuves concrètes des meilleures méthodes employées par tous les pays. Elle pourvoira également à une discussion libre et ouverte de ces méthodes par les experts les mieux renseignés de tout l'univers. Ce sont là sûrement des choses qui devraient encore accroître la sécurité de cette industrie, la plus grande de toutes, qui consiste à fournir des vivres et des aliments pour les hommes et pour les animaux de tous les pays.

Plaintes américaines contre la France

Paris. — Les manufacturiers d'appareils de radio des Etats-Unis ont protesté auprès de M. W. Allport, attaché commercial des Etats-Unis à Paris, contre le nouveau contingentement imposé par la France dans l'importation de ces appareils. Ils disent que les manufacturiers européens sont favorisés aux dépens des manufacturiers américains. Les représentants des industriels américains déclarent que le décret de contingentement donne 5 fois plus d'importation en France à la Hollande et trois fois plus à l'Allemagne qu'aux Etats-Unis.

2 expéditions au pôle sud, l'hiver prochain

Londres. — Une traversée du continent Antarctique de la mer Weddell aux glaciers Ross sera tentée par une expédition anglaise, qui s'attend à atteindre le pôle sud, l'hiver prochain. Cette tâche qui a été jusqu'ici

Depuis le commencement de l'attente jusqu'à ce que le bébé soit sevré, c'est l'époque où le Lait de Magnésie Phillips rend le plus grand service à bien des femmes. Il soulage la mère dans l'attente des nausées, aigreurs, "maux de matin", tendance à restituer; il aide sa digestion. Son action laxative douce mais effective assure un cours régulier aux intestins.

Toutes les mères devraient connaître ce remède

Le Lait de Magnésie Phillips est meilleur que l'eau de chaux pour neutraliser le lait de vache, nourriture de l'enfant. Une cuillerée à thé fait le travail d'une chopine d'eau de chaux. C'est un laxatif doux, inoffensif, presque sans goût. Tous les pharmaciens vendent le Lait de Magnésie Phillips en grosses bouteilles de 50 cts. Exigez toujours l'authentique, endossé par les médecins depuis 50 ans.



Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en cadeau porcelainé: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 1 pousse. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix. GLOBE TEA Co. Ltd. MONTREAL

LE QUOTIDIEN

"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis. P. Pichette, J.-A. GAGNON, Président, Gérant.

Beaucoup de nourriture pour le prix

SHREDDED WHEAT

Advertisement for SHREDDED WHEAT with an image of the product box and text: 'ECONOMIQUE SAIN—RASSASIAN'T. 12 Gros Biscuits. Fait au Canada avec du blé canadien. THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.'

Advertisement for 'L'Homme énigmatique de Wiesbaden' by Henri Rainaldy, including a decorative border and text: 'Quinzième Feuilleton du Quotidien... HENRI RAINALDY'.

No 22. Le tout est aussi bizarre que disparate. On ne saurait dire si cette accumulation mobilière constitue la preuve d'un indéniable mauvais goût, si c'est de la prétention, de l'originalité, mais on serait assez fondé à se demander si une pareille installation n'a pas été conçue par un homme dont la cervelle aurait mis sa culotte à l'envers.

pu le garde-tou et le tablier métallique du pont. L'homme aux yeux verts et au profil robespierrain n'a fait appeler aucun docteur; mais il faut croire que ses connaissances médicales personnelles suppléent avantageusement à l'absence de la Faculté, car il a tiré la malade — bientôt convalescente — d'une congestion pulmonaire et d'une fièvre cérébrale fort capables de mettre knock-out en quelques rounds, la science des herr doktor de Wiesbaden. Car c'est à Wiesbaden, dans sa splendide villa Maladetta, en plein isolement forestier que l'énigmatique avait fait transporter, deux heures après le déraillement des wagons et leur chute dans le Rhin, la jeune femme qu'il venait de sauver au péril de sa propre vie, après s'être péniblement sauvé lui-même.

l'énigmatique en portant à son front des doigts maigres qui étreignent ses tempes battantes à la manière dont les serres d'une aigle étreignent une proie. A ce moment d'ailleurs, la malade s'agitait légèrement; un long soupir sortit de sa poitrine; lentement elle se retourna dans son lit. Sa face pâle, émaciée, comme inerte sur la toison d'or de la chevelure portait le reflet des souffrances endurées. Ses yeux restaient clos. Un second coup s'échappa de sa poitrine et ses lèvres remuèrent. —Achtung!... Attention!... se dit l'énigmatique, qui parlait l'allemand aussi bien que le français, l'anglais, l'italien et le russe. Lentement, doucement, les yeux de Germaine s'ouvrirent. Ses regards hésitants fixèrent le plafond, puis sans détourner la tête, — sa tête vide qui lui semblait être d'une lourdeur de plomb — elle hasarda un regard à droite. Mais elle ne découvrit, dans la chambre, là-bas, assez loin du lit, emmi la pénombre que la silhouette d'un homme accablé qui paraissait assoupi dans un vaste fauteuil, la tête penchée en avant, les coudes aux genoux, le menton dans les poings. —Qui est là? questionna-t-elle. L'énigmatique avait bien entendu mais il ne bougea pas plus qu'une momie.

Advertisement for 'LE THÉ VERT "SALADA"'. Text: 'Un mélange de tendres feuilles fraîches. LE THÉ VERT "SALADA" "Tout frais des plantations"'. Includes a small image of a tea box.

le rêve des explorateurs de l'Antarctique sera l'objectif de huit explorateurs anglais qui ont l'intention de faire le voyage en traîneaux tirés par des chiens. L'expédition sera dirigée par M. George Watkins, un jeune homme de 24 ans, chef de la récente expédition aérienne au Groenland.

Parents heureux quand bébé dort profondément

Voici un moyen de calmer les cris des bébés et de leur donner un sommeil prompt et facile. C'est le moyen approuvé des docteurs, des millions de mères ont éprouvé son efficacité et sa sûreté. Quelques gouttes du Castoria Fletcher, purement végétal et agréable au goût à raison, à raison en quelques minutes du bébé ou de l'enfant maussade et agité! Et pour les coliques, la constipation, les rhumes et les cauchemars il n'y a rien comme le Castoria. La marque du véritable Castoria c'est la signature Fletcher sur l'enveloppe. Pour votre protection évitez les imitations.

Large advertisement for 'CROIX D'OR' GIN CANADIEN MELCHERS. Text: 'DEPUIS 1898 GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR'. Includes an image of a gin bottle and price list: '10 ONCES \$1.10, 26 ONCES \$2.55, 40 ONCES \$3.65'. Also mentions 'MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal'.

quelque temps encore, vous le reverrez bientôt. Germaine parut faire un grand effort de réflexion, son front se plissa. Elle murmura doucement, comme pour elle-même: —C'est étrange!... Lui!... Elle essaya de soulever un peu plus sa tête blonde pour tâcher d'apercevoir les traits de l'inconnu. L'énigmatique se réfugia dans la pénombre. —Oh est Roland, vous ai-je demandé? Pouvez-vous me le dire? A tout hasard, l'Homme aux yeux verts répondit: —Il est à Paris. —Vous en êtes sûr? —Certain. —Etrange... Bien étrange, murmura de nouveau Germaine. Et puis elle ferma les yeux pour rester seule, tout à fait seule avec ses pensées. Mais l'inquiétude l'envahissait d'instant en instant davantage. Cela se devinait au mouvement nerveux de ses lèvres, à l'afflux et au reflux de sang qui tantôt roussaient ses joues, tantôt leur donnaient une pâleur bleuâtre presque cadavérique. Pénché sur elle, l'énigmatique observait avec attention ces symptômes physiologiques. —Diable! diable!... Il détournait la tête, parut réfléchir un court instant, puis ses longs doigts maigres s'égarèrent parmi les flacons épars sur la table de nuit. (A Suivre)

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

Le grand-père de Venant, Charles Lemaire, né en 1676, était, dit Tanguay, le fils d'Etienne et d'Hélène Ope (Hope?), de Tarlos (1), Irlande. Il épousa à Lachine, le 11 juillet 1707, Marie-Clémence Rapin, fille d'André, née le 27 avril 1684.

Etienne était-il Irlandais ou Français résidant en Irlande? Son fils Charles fut capitaine de milice et mourut au Lac des Deux-Montagnes le 5 mars 1751. Le fils de ce dernier, Bernardin, père de Venant, était l'aîné de dix enfants. Il était né à Montréal le 27 avril 1708.

A propos du prénom de notre homme, ajoutons en terminant qu'il y a en France, une commune du canton de Lillers, arrondissement de Béthune, département du Pas-de-Calais, sur la Lys, place jadis forte, nommée Saint-Venant.

FRANCIS-J. AUDET

LES ECRIVAINS DU ROI, OFFICIERS DE PLUME

Les écrivains du Roi, "officiers de plume", embarqués sur la flotte ou les vaisseaux des compagnies privilégiées : compagnie des Indes orientales, de la Nouvelle-France, du Sénégal, de la Chine et de l'Asiente, sont des hommes de subre-cargues, dont la mission consiste à surveiller les marchandises, à délivrer les provisions chargées sur les navires.

L'écrivain du Roi détient les clefs des magasins. Rien n'entre ou ne sort sans son autorisation. Il veille sur la cargaison jusqu'au port d'arrivée.

De tels postes sont fort convoités, car on s'enrichit vite au métier, grappillant sans contrôle sur les fournitures.

Saint-Simon en tête, les Mémoires contemporains se montrent le plus souvent sévères à leurs possesseurs, les accusant de falsifier leurs livres, de maquiller leurs comptes sans la moindre vergogne (A-Augustin-Thierry, Mémoires de Robert Challes, écrivain du Roi, p. IV).

UN COLONIAL AU TEMPS DE COLBERT (1)

Mémoires de Robert Challes, écrivain du Roi

Il est des amitiés vraiment utiles. La sympathie de M.

BOVRIL

DONNE DE LA FORCE

Hanotaux n'a jamais fait défaut aux Canadiens. Il vient de leur en donner une nouvelle preuve, qui a bien son prix. C'est lui en effet qui a communiqué à M. A. Augustin-Thierry le manuscrit des Mémoires, publiés par ce dernier. Ce sont ceux qui s'occupent d'histoire du Canada lui auront un gré infini.

Nous objectera-t-on qu'à tout prendre, l'Acadie et le Canada occupent une place assez restreinte dans cet ouvrage? Quarante pages environ sur deux cents quatre-vingt-dix. Soit, mais ces quarante pages sont importantes. Pour une époque où nous n'avons guère d'autre source que des renseignements officiels, elles nous font entendre un autre son de cloche. Elles ont la saveur du nouveau, du véritable inédit. Surtout, elles nous apprennent à douter de ce que nous croyions savoir le mieux, ce qui est déjà un résultat.

Robert Challes, écrivain du Roi, pouvait parler du Canada avec quelque raison. Il y avait été quatre fois, nous dit-on (2). Au Canada ou en Acadie. En tout cas, il était à Québec en 1683 (3). C'est alors qu'il vit La Salle qu'il devait revoir à Paris avant son dernier voyage.

La vie de Robert Challes, nous la connaissons mal; et l'on aurait tort de compter sur ses Mémoires pour nous en instruire. Car ce n'est pas une autobiographie qu'il nous a laissée; c'en serait plutôt le contraire. Il y parle de lui aussi peu que possible, et seulement à titre de référence, pour indiquer de quelle manière tel ou tel fait rapporté est venu à sa connaissance.

Que sont donc ces Mémoires? Mais un recueil de notes, de réflexions, d'anecdotes, le tout relatif au règne de Louis XIV, avec des digressions sur Richelieu et Mazarin (1). Challes, de son propre aveu, en acheva la rédaction en 1716.

Quelles ont été au juste les ambitions littéraires, historiques de Robert Challes, nous l'ignorons. Qu'il l'ait voulu ou non, c'est un petit *Siècle de Louis XIV* qu'il nous a donné. Mal composé du reste, mais assez bien écrit, en tout cas beaucoup plus amusant que celui de Voltaire. Loin de nous la pensée de vouloir exagérer la portée de son témoignage. De toute évidence, Challes n'est pas un Spanheim. A d'autres, plus autorisés que nous, le soin de déterminer la valeur absolue qu'il lui faut attribuer. Qu'on pense bien ou mal de Robert Challes, il faudra désormais tenir compte de ses Mémoires et l'on ne pourra écrire sur le XVIIe siècle sans les avoir lus.

Cet écrivain du Roi au département de la Marine fut sans doute un Français des classes moyennes, comme il y en avait beaucoup. Mais ses alliances de famille (2), les circonstances — et aussi, supposons-le, ses qualités personnelles — le mirent en relations avec plusieurs personnages d'importance. De plus, la nature l'avait pourvu d'un esprit original. Ses observations ne sont point le fait d'un homme vulgaire. On ne saurait, à présent qu'elles sont connues, les négliger.

Les amateurs de petits faits caractéristiques en trouveront chez lui à foison. Sur Louis XIV, sur Colbert, principalement, il nous fournit des anecdotes curieuses. D'autant plus intéressantes, ces anecdotes, qu'elles sont contradictoires. De Louis XIV, Challes nous cite des traits d'humanité, de bonté qui nous émeuvent. Ce Roi avait donc du cœur, un grand cœur. Mais Challes rapporte aussi de lui des mots féroces. L'intégrité de Colbert, son dévouement au bien public, son

équité, il les loue sans réserves — ou plutôt il les louerait sans réserves si sa duplicité, son ingratitude n'avaient égalé ses vertus.

Challes ne conclut pas. Il ne juge pas. Comme tous ceux qui ont eu à faire aux hommes, il savait qu'ils ne sont jamais — ou presque jamais — entièrement bons, entièrement mauvais. Surtout chez les gens d'action et les grands de la terre, les qualités se mêlent étrangement aux défauts. Bref, les condamner paraît aussi difficile, aussi injuste que de les canoniser. Au redouté M. d'Argenson, à ce terrible lieutenant de police, Challes a vu faire des actions dignes d'un saint.

Ce scepticisme à l'égard des hommes, qu'enseigne l'expérience, ne faut-il point l'étendre aux régimes politiques, aux institutions? Y en a-t-il vraiment qui soient bons en soi? La déposition de Robert Challes s'ajoute à toutes celles qui nous ont montré l'envers du grand règne, un envers douloureux de souffrances inouïes et de révoltantes injustices. On eût dit dur autrefois. L'étais-on en France plus qu'ailleurs? Peut-être, puisque les rigueurs dont on usait dans le royaume envers les pauvres indignèrent la conscience du Pape. "Ce n'est point là l'esprit de l'Évangile" fait remarquer Challes à propos de ces excès (1). Qui lui refuserait d'avoir raison? Au fond, est-ce que, sans le vouloir, sans le savoir souvent, nous ne serions pas, généralement parlant, plus chrétiens que les gens du XVIIe siècle? Cela se pourrait....

Nous devons remercier Challes de nous avoir appris du nouveau sur Louis XIV, sur Colbert, sur les fermiers généraux et moindres traitants, qu'il accuse de la ruine de la France, sur plusieurs grandes familles parlementaires qu'il drapé de façon assez peu édifiante. Tout cela est fort bien. Mais dans son livre il y a mieux, du moins pour nous. Il y a ses allusions à la Nouvelle-France. Au Canada et à l'Acadie. Mais, l'Acadie, c'est l'affaire de M. Lauvrière. Nous la lui laissons.

Le Canada nous suffit. Ce serait déjà tout un travail de discuter mot à mot ce qu'en dit Challes. Ses assertions, on ne peut les accepter aveuglément. Chacune d'elles demande qu'on l'examine de près.

Il est bien fâcheux que les histoires les plus amusantes ne soient pas toujours les plus vraies. Challes relate en détail un fait assez piquant qui se serait passé "lors du premier gouvernement de M. de Frontenac" (2). A deux reprises, les Iroquois auraient surpris Québec. En l'une et l'autre occurrence, les habitants se seraient réfugiés au château. La seconde fois, pour se retirer, les sauvages auraient exigé qu'on leur livrât une religieuse. Les Jésuites proposèrent d'habiller en sainte fille "la plus belle des infâmes qu'on avait amenées de Paris". Stratagème qui ne plaisait guère à Frontenac. Il feignit pourtant d'y consentir. Il feignit seulement. La fausse religieuse, il se contenta de la montrer aux Iroquois: pour deux barils d'eau de vie, il la leur racheta.

L'anecdote est savoureuse. Aux yeux de Challes, elle avait un grand avantage — celui de représenter en singulière posture ses ennemis les Jésuites. Malheureusement, on le sait de reste, jamais, du temps de Frontenac, les Iroquois n'ont osé s'approcher du canon de Québec. Nous n'insistons pas sur la difficulté qu'il y aurait eu à faire tenir toute la population de la ville — de cinq à neuf cents âmes, entre 1666 et 1681 — dans l'étroite enceinte du fort ou château Saint-Louis.

Challes, c'est un fait, n'aimait pas les Jésuites. S'ils viennent chez nous, fait-il dire aux Iroquois, sous le gouvernement de M. de la Barre, c'est pour y chercher des femmes et des castors (1). Des femmes, n'auraient-ils pu en avoir en France à meilleur compte? Simple question. Challes ne semble pas se l'être posée.

(A suivre)



Découragée?

Dans les cas de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Irritabilité
- Troubles d'estomac, de nez, de reins
- Irregularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- causés par
- FAEMIE

rien de mieux que les

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Le blé du Canada est Supérieur

Le blé canadien se vend de 9 à 10 centins plus cher sur les marchés de l'univers que celui de tout autre pays, dit le Principal Shaw, du Collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan.

"Il y a peu de gens", dit le Principal, dans une allocution prononcée à Toronto, Ontario, récemment, "qui savent qu'au bas prix auquel le blé s'est vendu, le blé du Canada, en raison de sa qualité supérieure, a rapporté sur les marchés du monde de 9 à 10 centins de plus que le meilleur blé des autres pays."

La propagande instructive qui a été entreprise pour préparer les voies à la grande Conférence-Exposition du Grain, qui doit avoir lieu en 1933, a pour but non seulement de maintenir cette qualité, mais de la relever encore plus. A ce seul point de vue, l'entreprise présente des avantages suffisants pour mériter l'appui de tous les citoyens du Canada.

Balance du commerce favorable aux E.-U.

Washington. — Les Etats-Unis ont terminé l'année 1931 avec une balance du commerce favorable. L'excédent des exportations sur les importations est d'environ \$334,076,000.00. Le département du commerce rapporte que pour le mois de décembre seulement la marge favorable aux Etats-Unis a été de 31 millions.

Les exportations pour l'année 1931 sont de \$2,424,183,000 et les importations pour la même période sont de \$2,090,107,000.00.

Mais les exportations aussi bien que les importations ont diminué considérablement si on les compare avec celles de l'année précédente. Les exportations ont diminué de 1 milliard 478 millions et les importations ont diminué de 270 millions.

LES PRODUITS DU Dr Hervay

sont connus d'un océan à l'autre — ils sont un réclame pour le Québec — 190 PRODUITS. Demandez-les à votre pharmacien.



GLAIKVOYANTE CARTOMANCIENNE...

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle JEANNE, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois et dites-moi quelles cartes vous avez retirées. Envoyez 60 cents, en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adresses: — Mademoiselle JEANNE, Casier Postal 1100, BEAUCE Junction, - - QUEBEC.



C'est toujours la même!

BIÈRE BOSWELL

DEPUIS 1668

162



Bureau principal : No. 21, St-Jean, Québec EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS

Les treize bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespèrent même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles éliminent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franc de port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO., Limited, Brockville, Canada.

LE SPORT

Hockey, demain, au Collège de Lauzon

La patinoire du Collège de Lauzon sera le théâtre, demain, de belles rencontres, en même temps que le rendez-vous de centaines d'amateurs de la rive sud.

A 3 heures de l'après-midi, le club "G.-J. Lemieux", de Lévis, y recevra la visite du club "Belvédère", de Québec. Cette partie sera très intéressante et attirera de nombreux amateurs enthousiastes, pour applaudir au succès du "Lemieux". Ce dernier, en effet, anticipe une nouvelle victoire.

Demain matin, à 10 heures, les élèves pensionnaires du Collège de Lauzon recevront, sur leur patinoire, la visite du club de M. Bisson, barbier, de Lauzon.

Le club "Bisson" aligne les joueurs suivants :

Coach, L. Létourneau ; gardien des buts, Cléophas Guay ; défenseurs, Constant Vien et Albert Guay ; ailes, Louis Bourget et Jacques Samson ; centre, Léopold Samson ; substitués, Lucien Proulx, Elphège Guay, C. Andrew et Gérard Nolet.

Le "Bisson" et les "Pensionnaires" du Collège se feront la lutte chaude.

Jeune club qui fait sa marque

Ces jours derniers, le fameux "Lévis Junior", qui n'a pas encore subi une défaite, a triomphé du jeune "Voltigeur" par un score de 5 à 4. La partie fut très rapide.

R. Belleau, devant les filets du jeune "Voltigeur", s'est distingué par l'arrêt de durs lancers, mais il ne put résister aux brillantes attaques du fameux club "Lévis Junior".

La "Cie de Grains de Lévis" viendra rendre visite au "Lévis Junior", demain après-midi, à 2 heures 30, sur le terrain de ce dernier, rue Victoria.

L'encouragement des sportsmen de Lévis est sollicité.

Quilles, dans la Classe "B"

Nous croyons savoir que les parties éduquées de la Classe "B", dans la ligue de quilles du district, n'ont pas eu lieu hier soir, du moins à Lévis.

S'il y en eut à Québec, ce ne sont pas celles dont notre confrère du matin publie aujourd'hui les scores. Ces derniers sont pour la soirée du 15 janvier et nous avons publié, il y a une semaine déjà, ceux qui concernaient les quilleurs locaux, de même que le classement des clubs.



Concours de pool à la salle Giguère

On nous apprend et les amateurs de pool l'apprendront avec plaisir qu'un grand concours de pool aura lieu prochainement, à la salle Giguère, Côte du Passage.

Il est bien entendu, tout d'abord, que les joueurs Giguère et Collette, du tournoi actuel des salles de pool du district, de même que Coriveau, leur substitut, ne prendront pas part à ce concours. Ce dernier s'ouvrira le 1er février. Nous avons donc encore une semaine pour en reparler, avec plus amples détails.

Ce sera le concours de la Classe "B" et les concurrents seront des amateurs locaux, habitués de la salle Giguère.

Nous ne doutons pas de l'intérêt et du succès de ce prochain tournoi.

Ligue Junior au Collège de Lauzon

Le "Montréal" a défait le "Québec" par 2 à 0, jeudi après-midi, au Collège de Lauzon. La partie fut très rapide et non moins intéressante.

Paul Samson fut l'étoile de la partie et se fera les deux points qui permirent au "Montréal" de blanchir le "Québec". Un malheureux accident lui arriva à la fin de la partie lorsqu'un joueur, en lançant la rondelle, lui fendit le nez avec son gant. Le coup n'était pas prémédité, cependant.

Cette rencontre est celle que nous avions annoncée dans notre édition de mardi dernier.

Dans les ligues

- HIER SOIR**
- La Provinciale
 - Chicoutimi... 4
 - Québec... 5
 - Internationale
 - Windsor... 2
 - London... 4
 - Les Banques
 - Montréal... 1
 - Can. Nationale... 2
 - Royale... 3
 - Unies... 2

CE SOIR

- N. H. L.
 - Chicago vs Montréal
 - Canadien vs Toronto
 - Détroit vs Boston
- Canada-Américaine
 - Philadelphie à New-York
 - Boston à Springfield
- Internationale
 - Pittsburg à Cleveland
- Interuniversitaire
 - Québec à Montréal

DEMAIN

- N. H. L.
 - Détroit vs Rangers
 - Canada-Américaine
 - Providence à New Haven
- Internationale
 - Cleveland à Syracuse
 - Windsor à Détroit
- Provinciale
 - Chicoutimi à La Tuque
 - Québec à Trois-Rivières
- Railway-Paper
 - C. N. R. vs C. P. R.
 - Anglo Pulp vs Le Soleil

A St-Romuald

Demain, le club "Canadien", de St-Romuald recevra sur son terrain le "St-Pascal Baylon". La partie promet d'être très intéressante.

Le Canadien en profite pour recevoir le St-Pascal Baylon de la bonne réception qu'il lui a faite et aussi de la bonne tenue des joueurs et promet de le recevoir aussi dignement, dimanche.

Si un homme connaissait autant une chose spéciale — n'importe laquelle — qu'une femme connaît les habits, il serait une merveille.

Oeufs frais

On peut se procurer en tout temps des oeufs strictement frais, au Juvénat de Lévis.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

— à —

L'Hôtel de Ville de Québec

dans la Salle du Recorder

LUNDI, le 25 JANVIER, 1932

— à —

HUIT HEURES DU SOIR

Tous les Marchands de Détail et de Gros, les Manufacturiers et Hommes d'Affaires intéressés dans la proposition d'imposer une nouvelle taxe sur le Chiffre d'Affaires ("TURN OVER TAX") sont instamment priés d'assister sans faute à cette assemblée, à l'endroit et à l'heure fixés ci-dessus.

Cette assemblée est organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce de Québec.

DISCOURS DE M. A. BELANGER SUR LE SUFFRAGE FEMININ

Suite de la page 1

L'Article 14 du chapitre 4 des Statuts Révisés de 1925, dit que ne peuvent être électeurs, ni prendre part aux élections, ni voter :

- 1o—Les juges de la Cour Supérieure du Canada, de la Cour de l'Équité, de la Cour du Banc du Roi, de la Cour Supérieure ou de la Cour de Circuit, les juges des sessions, les magistrats de district et les recorders ;
- 2o—Les sauvages, etc.....

Est-ce que cela veut dire que les juges ne valent pas mieux que des sauvages ou les déments, les "trangers", les incapables ? Si l'on prend le raisonnement de ces dames, c'est à cette conclusion qu'il faudrait en arriver cependant.

Cependant, la condition des Juges en est-elle pire ou inférieure parce qu'ils ne peuvent pas voter ? Évidemment non. L'on confond le droit de vote avec l'exercice de ce droit. Il y a des raisons majeures pour que les Juges, par exemple, n'exercent pas le droit de vote. Et cependant, on ne prétend pas pour cela qu'ils sont inférieurs, incapables, et que l'on doit les assimiler à des étrangers ou à des sauvages. Il n'y a pas, là non plus, une question d'injustice envers eux. Leurs fonctions mêmes doivent les placer au-dessus des querelles électorales, et il n'y a pour eux rien de déshonorant, ni d'injuste, en leur privant du droit de voter.

Pour les femmes, il y a aussi d'excellentes raisons pour ne pas voter. D'abord, la très grande majorité d'entre elles ne veulent pas de ce droit de vote. Mais il y a aussi d'autres raisons. C'est que la famille étant la base de toute la société, il importe d'y éloigner autant que possible tout ce qui pourrait, à un degré quelconque, être une cause pouvant la déshonorer. Et parmi les causes de déshonneur, il n'y en a probablement pas de plus fortes, que les divergences d'opinions politiques. Sans doute, l'on sait que, la plupart du temps, la femme votera comme son mari, et alors, rien ne sera changé. Mais, tout de même, pour quoi exposer la femme à différer des idées de son mari pour une simple question de parti et risquer le désaccord dans la famille pour une question de politique ? Si la femme est de la même politique que son mari, rien ne sera changé. Si elle diffère d'opinion avec lui, ce sera la discorde et la mésintelligence entre les deux. Il importe donc souverainement d'éliminer autant que possible toutes causes de friction entre les époux, et la question politique est la première à mettre de côté.

D'ailleurs, les femmes, pour la très grande majorité, n'aiment pas à aller voter. Ceci est un fait reconnu. Dans mon comté de Lévis, je suis encore à rencontrer une seule femme qui soit venue me demander d'appuyer le bill pour donner le droit de vote aux femmes. Toutes celles que j'ai rencontrées, jusqu'à ce jour, m'ont déclaré ne pas vouloir de ce droit de vote, ajoutant que c'était déjà trop d'être obligées d'aller voter pour les élections fédérales.

A mes yeux, les femmes de Lévis sont certainement les plus admirables de toutes celles du Dominion et pas une seule ne demande le droit de voter.

Pour ma part, je n'ai aucune hésitation à m'opposer de toutes mes forces contre ce projet de loi du vote pour les femmes et, en agissant ainsi, je suis certain de répondre aux désirs de toutes les femmes de mon comté.

Sur cette question du droit de vote pour les femmes, j'ai parfois entendu des raisonnements bien étranges, même de la part de certains députés, qui étaient autrefois dans cette Chambre. Je me rappelle d'un, entre autres, qui occupait aujourd'hui une haute position dans ce pays et qui, pour étayer sa thèse, disait dans son

discours que "la femme devait être admise au Barreau et à voter, parce qu'elle était aussi intelligente que son mari et qu'elle n'était pas uniquement un instrument de plaisir pour l'homme et une machine à élever des enfants."

Que la femme soit aussi intelligente que l'homme, personne ne le conteste. Même les plus intelligentes savent très bien mener leurs pauvres maris par le bout du nez, sans que le mari s'en aperçoive. Mais prétendre que refuser le droit de vote c'est ravaler le rôle de la femme à un instrument de plaisir ou à une machine à élever des enfants, parce que nous nous opposons à faire descendre la femme dans l'arène électorale, c'est là une insulte à faire à la femme, insulte qui démontre l'ignorance de celui qui en est l'auteur. Le rôle de la maternité, chez la femme est trop grand et trop noble pour le rabaisser ainsi. La Bruyère disait que les femmes sont extrêmes en tout, "elles sont meilleures ou pires que les hommes", et l'une d'elles, Flora Tristan, ne demandait-elle pas pour la femme, non seulement la suprématie, sous le prétexte, que "la paternité est une croyance, tandis que la maternité est une certitude."

Le rôle de la femme est non seulement d'être la compagne, la collaboratrice et le soutien de l'homme, mais aussi d'assurer la survivance de la race.

On l'a déjà dit bien avant moi, rien n'égalera le rôle de la femme en préparant un homme pour la Société. Laissons-la donc à ce rôle sublime. Il est assez grand pour ne pas l'en détourner, disait un évêque. La femme a été créée pour le foyer, pour la tâche douce et aimante de se dépenser pour les siens.

J'ai dit que la femme est essentiellement un être d'abnégation de dévouement et d'amour, et, ici, spécialement dans notre pays, c'est grâce à cette trilogie qui fait l'honneur de nos mères, que la survivance de notre race est restée assurée. Tant que la femme canadienne restera fidèle à cette règle rigide, elle sera à l'honneur et à la gloire, et le plus sûr garant de notre avenir.

Napoléon Ier, disait un jour à Mme de Staël, qui lui demandait quelle était la 1ère femme de la France; c'est celle qui a le plus d'enfants. Il laissait par là entendre que la femme la plus utile à sa patrie, la plus méritante, est celle qui donne à son pays le plus grand nombre d'enfants.

nement actuel avait déjà mis cet article à son programme, de procurer l'électricité à bon marché dans toutes nos campagnes. Depuis, je présume que d'autres problèmes ont absorbé ses activités: on n'en entend plus parler.

Il y a d'autres moyens encore d'être agréables aux femmes et de leur venir en aide d'une bien meilleure façon qu'en leur donnant le droit de vote. J'ai d'abord fait mention des femmes qui étaient à la campagne, maintenant, je mentionnerai les femmes de la ville qui veulent s'en aller à la campagne.

J'ai l'honneur de représenter un comté mi-urbain et mi-rural. A maintes reprises, depuis que je suis député, j'ai reçu la visite de plusieurs femmes, des mères de famille de dix ou douze enfants, qui sont venues me demander des lots de colonisation pour pouvoir aller s'établir avec leur famille. A chaque fois, j'ai transmis fidèlement ma demande au département. Pas une seule de ces demandes n'a encore été refusée, mais je suis encore à attendre.

Les mères de famille qui ont le courage de vouloir ainsi s'en aller sur un lot de colonisation, pour élever chrétiennement leurs enfants, sont certainement plus dignes d'attention que les pérorateurs de husting qui viennent réclamer le droit de vote, ou leur admission au Barreau. Ces mères de famille sont l'espoir de la race. Les autres..... en incarnent le ridicule, pour ne pas dire plus.

Je n'ai jamais compris que, dans un pays neuf comme le nôtre, où il y a de si grands espaces libres, la terre puisse manquer à ceux qui voudraient la cultiver.

En passant, et ici, je m'adresse spécialement à l'honorable Ministre de l'Agriculture, voulant le remercier de son attention pour ce qu'il fait actuellement dans le comté de Lévis, où il y a une grande étendue de terre arable, excellente, suffisante pour faire de très grandes paroisses, pourvu que l'on y fasse les travaux de drainage voulu.

Si l'on mettait en culture cette grande étendue de terre actuellement improductive dans le comté de Lévis, afin de permettre à plusieurs familles de colons de s'y établir, presque à proximité de la ville, le gouvernement aurait rendu un bien plus grand plaisir aux femmes qu'en leur accordant le droit de vote.

Ces familles qui voudraient cultiver trouveraient immédiatement d'excellentes terres, à proximité des marchés de la ville, sans compter que nos sans-travail trouveraient de l'ouvrage, par les travaux de drainage qu'il y aurait à exécuter.

A part les femmes de la campagne ou celles qui voudraient aller, il y aurait aussi autre chose à faire pour nos femmes de ville, surtout celles qui appartiennent à la classe des locataires.

Tous ceux qui demeurent dans les villes connaissent les conditions souvent pénibles dans lesquelles se trouvent certaines femmes dans l'attente de la naissance d'un enfant. La promiscuité d'un voisinage souvent gênant, l'isolement de toute connaissance ou parenté pouvant leur venir en aide, des logements ressemblant souvent à cause de leur exiguité, à des niches à chien, enfin tout contribue à détourner nos femmes de leurs devoirs matrimoniaux. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans certains quartiers, les doctrines de Mallthus sont en honneur. Il devrait pourtant être possible d'établir dans nos villes des maternités pour venir en aide aux femmes n'ayant pas les moyens et les avantages de pouvoir attendre dans des conditions convenables leur enfant qui va naître.

Le gouvernement qui aura donné à toutes nos campagnes la faculté d'avoir l'électricité à bon marché, procuré des lots de colonisation aux familles qui veulent s'établir sur des terres, des écoles pour tous les enfants en âge de les fréquenter, des maternités pour les femmes demeurant dans les villes, aura plus mérité la reconnaissance et la gratitude des femmes que celui qui leur accordera l'avantage, très douteux, de voter.

Encore une fois, laissons les femmes à leur place; qu'elles demeurent, comme par le passé, les véritables reines du foyer; qu'elles y règnent par leur cœur, leur dévouement, leur abnégation et leur esprit de sacrifice, et par ce moyen leur vie sera heureuse pour elles et pour toutes les personnes qui en dépendront. Qu'on ne les dérange pas du trône qu'elles occupent aujourd'hui pour les faire descendre dans l'arène électorale, où elles perdraient leur prestige, leur autorité avec leurs grâces, que la femme reste la gardienne du foyer, comme le berceau de toute la race.

Si son rôle est assez grand et assez noble pour y consacrer toute sa vie, puisque c'est tout l'avenir de la race qu'elle prépare en élevant des enfants.

Le bill que l'on propose aujourd'hui est plutôt de nature à lui nuire, et c'est pourquoi j'ai l'honneur d'en proposer le renvoi à 9 mois..... pardon à 6 mois.

QUEBEC CENTRAL

QUEBEC-LEVIS-SHERBROOKE

No 2 No 6

Tous les jours dimanche ex. Tous les jours

Dép. Québec (Gare du Palais).....	4.10 p. m
Québec (Traverse).....	7.30 a. m.
Lévis.....	7.55 a. m.
Ar. Sherbrooke.....	1.00 p. m. 9.20 p. m.

No 6.—Service direct de Wagons Salons-Restaurants et de voitures premières entre Québec et Sherbrooke.

No 2.—Service de Wagon Buffet-Club-Salon et voitures premières entre Lévis et Sherbrooke.

PRIX REDUITS

pour

VOYAGES ALLER ET RETOUR EN FIN DE SEMAINE

Maintenant en vigueur entre toutes les gares

Pour plus de renseignements veuillez téléphoner : Bureau des billets de la ville du Pacifique Canadien-Québec Central, 30 rue St-Jean, Tél. 2-0093; Château Frontenac, Tél. 2-1840; Gare du Palais, Tél. 2-0663 ou écrire à F. O'Connell, agent des Voyageurs de District, 30 rue St-Jean, Québec, Qué.

Le baseball

New-York, 22. — Le calendrier des joutes de la Ligue Internationale pour la prochaine saison a été accepté par les propriétaires des huit clubs. James Dunne, du Toronto, avait préparé ce programme.

Le Montréal fera l'ouverture de sa saison le 13 avril à Reading. Ce même jour, le Toronto jouera à Newark, le Buffalo à Baltimore, et le Rochester à Jersey-City. La clôture de la saison aura lieu le 18 septembre.

Winnipeg est prêt

Winnipeg, 22. — Le club de hockey Winnipeg, qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques du Lac Placid, est prêt à faire la lutte à l'Allemagne, à la Pologne et aux Etats-Unis dans les rencontres internationales qui auront lieu en février. Le Winnipeg s'est renforcé avec deux nouvelles additions: Norman Molloy, aile droite des Selkirks, de la Ligue senior de la cité, et Nelson Crutcheff, joueur de défense de McGill, de Montréal.

Quatre clubs seulement se disputent le titre de champion, lors des concours olympiques. Le Canada jouera deux parties avec chacun des trois autres clubs: l'Allemagne, la Pologne et les Etats-Unis. En plus, chaque équipe jouera deux parties d'exhibition, probablement avec des collèges américains, au Lac Placid.

Avec son édition de janvier, le "Passe-Temps" est entré dans sa 38e année d'existence. En dépit de l'envahissement du "jazz" américain, le "Passe-Temps" a patriotiquement persisté à ne publier que les meilleures oeuvres musicales canadiennes et françaises. Cette vaillante revue a droit à nos félicitations et surtout à notre encouragement.

Pour commémorer cet anniversaire, le "Passe-Temps" offre une collection de 10 morceaux de musique, grand format (piano, chant ou mixte), pour 25c franco.

Abonnement, \$1.50 par année; Etats-Unis, \$2.00.

Adresse : 20 Craig-E., Montréal.

LES 38 ANS DU "PASSE-TEMPS"

Avec son édition de janvier, le "Passe-Temps" est entré dans sa 38e année d'existence. En dépit de l'envahissement du "jazz" américain, le "Passe-Temps" a patriotiquement persisté à ne publier que les meilleures oeuvres musicales canadiennes et françaises. Cette vaillante revue a droit à nos félicitations et surtout à notre encouragement.

C'est du "Sonora" !

Le modèle Sonora "Mackenzie", tel qu'illustré ci-contre, est fait pour plaire à tous les radiophiles.

C'est du "Sonora", soutenant avantageusement la comparaison avec tout autre modèle 7 lampes sur le marché.

Très sélectif, d'une très belle qualité, dans un joli cabinet avec panneau de sonorance, qui lui fait rendre un son parfait.

L'idéal pour les Fêtes

Foyer Musical Lévis, Eng.

Tél. : 449-J

38, rue St-Louis, - Lévis.

Modèle "MACKENZIE" — 7 lampes Super-hétérodyne, prix complet avec les lampes \$83.50

AFFAIBLI?

Dans les cas de :

- Mauvaise digestion
- Assouplissements après les repas
- Manque d'appétit
- Maux de reins
- Rhumatismes
- Impureté du sang
- Débilité
- Nervosité

rien de mieux que les

FRUITS MORO

pour les Femmes